

## Comité des Orgues et Concerts de la Collégiale Saint Sauveur

Notre association a pour but la mise en valeur de l'orgue de Grignan.

### Un peu d'histoire :

Le buffet élargi au 19<sup>ème</sup> siècle, en noyer, est classé « Monument historique ».

Il abrite un instrument construit par le facteur flamand Charles Le Royer, installé vers 1662. En 1883, une « mise au goût de l'époque » est réalisée par l'entreprise Théodore Puget, suivie d'une autre intervention en 1961 par le facteur alsacien Ernst Muhleisen

Ainsi, dans l'orgue de Grignan cohabitent trois périodes.

Vous aimez vous promener dans les jolis passages et ruelles de Grignan, qui vous ont conduits à la collégiale pour ce magnifique concert.

Peut-être aimerez-vous soutenir nos actions pour le maintien de nos activités et la sauvegarde de ce patrimoine unique dans la Drôme ?

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

.....

Courriel : .....

Téléphone : .....

Souhaite adhérer à l'association « Comité des orgues » de Grignan et verse, à titre de cotisation pour l'année 2025 :

Membre actif: 18 euros, (couple 25 euros), membre bienfaiteur : 50 euros.

Vos dons (ou cotisations) donnent droit à une réduction d'impôts : vous pouvez déduire de vos impôts 66% du montant de votre don ou cotisation. Nous vous ferons parvenir un reçu fiscal justifiant votre don ou cotisation.

Règlement auprès des membres du comité ou à l'adresse du Trésorier :

Madame Muriel Gontard 30 Chemin de La Rochelle, 26200 Montélimar